

DECRET N° 2013-382 DU 26 SEPTEMBRE 2013

portant nomination au Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012- 504 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu** le décret n°2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 juin 2013.

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique les personnes dont les noms suivent. Il s'agit de :

- Secrétaire général du Ministère

: Monsieur Daton MEDENOU

- Directrice des Ressources Humaines : Madame **Ekoundayo Alda Lidwine GNANSOUNOU** épouse **GLELE KAKAI**
- Directeur des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance : Monsieur **TEBE Ayékotan Expérience**
- Directeur de l'Informatique et du Pré archivage : Madame **S. Judith GBENAUDON** épouse **SATOGUINA**
- Conseiller Technique chargé des infrastructures, des financements et de la gestion des projets : Monsieur **M. Machioud SANGARE-OUMAR**
- Conseiller Technique chargé des carrières, du renforcement des capacités et de la prospective : Monsieur **Daouda MAMA**
- Conseiller Technique chargé de la recherche, de l'innovation technologique et des relations avec les établissements privés d'enseignement supérieur et les entreprises : Monsieur **Souaïbou GOUDA**
- Recteur de l'Université d'Agriculture de Kétou : Monsieur **Jean Timothée Claude CODJIA**
- Secrétaire général de l'Université d'Agriculture de Kétou : Monsieur **Bienvenu Armand GBANGBOCHE**

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 septembre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,

Jonas GBIAN

François ADEBAYO ABIOLA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 4 MFE 4 MESRS 4 AUTRES
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-
IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 02 JO 1.